Appareil Respiratoire Isolant (MAC)

ARI

Le Cadre Légal (Art. L. 4121-1 & R4323-104 du Code du travail) : L'employeur est tenu par ses obligations légales de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Il est également tenu de faire bénéficier les travailleurs d'une formation pratique appropriée sur les conditions de mise en œuvre et d'utilisation des EPI de catégorie 3 (risques majeurs ou mortels). Cette formation doit être renouvelée aussi souvent que nécessaire. Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur clé de réduction des accidents du travail.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Cette formation opérationnelle a été spécifiquement conçue pour réactiver les réflexes vitaux, dompter le stress du confinement et garantir la sécurité absolue en zone toxique. Une journée de recyclage intensif 100% opérationnelle pour maintenir une parfaite maîtrise de son équipement, de développer les bons réflexes face à l'urgence et de calculer précisément son autonomie pour travailler sereinement en zone hostile.

Public Visé

Tout personnel de l’entreprise déjà titulaire de la formation initiale ARI

Pré Requis

Répondre aux obligations en vigueur et être titulaire de la formation ARI Initial

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Valider à nouveau l'aptitude technique : Réaliser le montage et démontage de l'ARI, procéder aux contrôles et vérifications indispensables avant, pendant et après l'utilisation
Respecter scrupuleusement les procédures d'intervention et les consignes de sécurité
Se déplacer avec assurance et lucidité dans une atmosphère dangereuse ou irrespirable
Appliquer les procédures d'urgence : Réagir instantanément à une alarme de fin de charge, une défaillance de la soupape à la demande (SAD) ou un malaise du binôme

Parcours pédagogique

Module Théorique & Réglementaire

Retour d'expérience (RETEX) : Analyse des incidents réels vécus sur le terrain par les stagiaires depuis leur dernière formation
Le cadre juridique : Rappel des obligations de l'employeur (EPI de catégorie 3 - risques mortels) et responsabilité du porteur
Les atmosphères toxiques : Rappel sur les seuils d'alarme (O_2, H_2S, CO, CH_4, etc.) et gestion des zones LIE/LSE
Rappel sur l’utilisation et l'entretien des contrôleurs d’atmosphère (détecteurs 4 gaz)
Différence entre les équipements : Rappel Appareils Filtrants (ARF) vs Isolants (ARI)
Physiologie de l'effort sous ARI : Impact du stress, de la chaleur et du poids de l'équipement sur le rythme**cardiaque et la consommation d'air**
Technologie du matériel : Rappel sur les bouteilles, le détendeur haute et moyenne pression, calcul théorique d'autonomie T = P x V ÷ Q

Module Pratique & Mises en Situation

Méthode RAPACE : Application du moyen mnémotechnique de vérification croisée avant engagement
Parcours d'accoutumance progressif : Évolution en milieu confiné, obscur ou enfumé pour travailler l'aisance et le contrôle du stress
Gestion des incidents de chantier (Scénarios dégradés) :
- Rupture de liaison ou fuite sur le circuit moyenne pression
- Procédure de partage d'air (si l'équipement le permet) ou évacuation d'urgence d'un équipier victime d'un malaise
Entraînement aux procédures d'urgence, déclenchement des secours et transmission de messages d'alerte
Procédures d'après-intervention : Désinfection, identification des anomalies et rangement

Qualification Intervenant·e·s

Formateur certifié en ARI

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation formative continue lors des exercices pratiques
Validation d’un QCM en fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Si vous êtes susceptible de rencontrer des difficultés dans le suivi de votre formation, nous nous engageons à étudier les adaptations possibles. Pour cela, notre Référent handicap, Alexandra BELLEAU, se tient à votre disposition : Alexandra Belleau - abelleau@mayday-formation.com - +33 (0)5 32 26 33 37

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes

Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique
Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr